

ODIA
HTE

ODIA
SOLAR
HTE



Notice d'utilisation régulation
LMS 15 - HMI texte

SOMMAIRE

- 1 CONSIGNES DE SECURITE**
 - 1.1 Consignes générales de sécurité
 - 1.2 Recommandations
 - 1.3 Consignes spécifiques de sécurité
 - 1.4 Responsabilités
 - 1.4.1 Responsabilités de l'utilisateur
 - 1.4.2 Responsabilités de l'installateur
 - 1.4.3 Responsabilités du fabricant
- 2 HOMOLOGATIONS**
 - 2.1 Directives
 - 2.2 Certifications
- 3 DONNÉES TECHNIQUES**
- 4 BOITIER DE REGULATION**
 - 4.1 Description de l'afficheur
 - 4.2 Initialisation du boîtier
- 5 ACCES AUX MENUS DE CONFIGURATION DES PARAMETRES**
 - 5.1 Menu informations
 - 5.2 Réglage de l'heure et de la date
 - 5.3 Modifier la langue (menu Interface utilisateur)
 - 5.4 Régulation temporaire de la température
 - 5.5 Affichage de la consommation d'énergie
- 6 FONCTIONS ASSOCIEES A LA TOUCHE MENU RAPIDE** 
- 7 MODES DE FONCTIONNEMENT**
 - 7.1 Chauffage
 - 7.1.1 Réglage de la température ambiante en mode réduit
 - 7.2 Programme vacances
- 8 PROGRAMMATION PARAMETRES**
- 9 PROGRAMMATION HORAIRE**
 - 9.1 Groupes de jours
 - 9.2 Jours individuels
 - 9.3 Procédure de modification de la programmation horaire (chauffage / ECS)
- 10 FONCTION DE VERROUILLAGE/DEVERROUILLAGE BOITIER**
 - 10.1 Procédure de verrouillage
 - 10.2 Procédure de déverrouillage
- 11 ARRET DE LA CHAUDIERE**
- 12 ERREURS**
 - 12.1 Réarmement des erreurs
- 13 FONCTIONS SPECIALES**
 - 13.1 Fonction de purge
- 14 ENTRETIEN**
- 15 ENVIRONNEMENT**
 - 15.1 Economies d'énergies
 - 15.2 Thermostats d'ambiance
- 16 MISE AU REBUT**
- 17 GARANTIE**
 - 17.1 Généralités
 - 17.2 Condition de garantie
- 18 ANNEXES**
 - 18.1 Fiche produit
 - 18.2 Fiche produit combiné

1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1.1 Consignes générales de sécurité

Danger



En cas d'émanations de fumée :

1. Éteindre l'appareil.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Faire intervenir un professionnel qualifié qui doit chercher la fuite probable et y remédier sans délai.

Avertissement



Ne pas toucher aux conduits de fumée. Suivant les réglages de l'appareil, la température des conduits de fumée peut dépasser 60 °C.

Avertissement



Ne pas entrer en contact prolongé avec les radiateurs. Suivant les réglages de l'appareil, la température des radiateurs peut atteindre 85 °C.

Avertissement



Prendre des précautions avec l'eau chaude sanitaire. Suivant les réglages de l'appareil, la température de l'eau chaude sanitaire peut atteindre 65 °C.

Attention



Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat pour l'entretien annuel de l'appareil.

Avertissement



Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

1.2 Recommandations

Attention



Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

Remarque



Vérifier régulièrement que l'installation est en eau et sous pression (pression minimale 0.5 bar, pression recommandée entre 1.5 et 2.0 bar).

Remarque



Laisser l'appareil accessible à tout moment.

Remarque



Ne jamais enlever, ni recouvrir les étiquettes et plaquettes signalétiques apposées sur les appareils. Les étiquettes et les plaquettes signalétiques doivent être lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil.

Attention



Préférer le mode Antigel à la mise hors tension de l'appareil pour assurer les fonctions suivantes :

- Antigommage des pompes
- Protection antigel
- Fonction ACI (suivant version)

1.3 Consignes spécifiques de sécurité

Cet appareil est conçu conformément aux normes et directives européennes et en particulier est équipé des éléments suivants:

• Thermostat de sécurité

Un thermostat de sécurité coupe la chaudière en cas de température d'eau trop élevée dans le circuit primaire.

Il est impératif de trouver la cause de la surchauffe avant de réarmer. Contacter votre installateur.

Attention



Il est interdit de désactiver ce dispositif de sécurité.

• Sonde fumées CTN

Ce dispositif est placé dans l'échangeur de fumée.

La carte électronique du tableau de commande de la chaudière informe si la température dépasse 90°C.

Le HMI indique que la température de fumée est dépassée. Arrêter la chaudière, il est impératif de trouver la cause avant de la redémarrer. Contacter votre installateur.

- **Electrode d'ionisation de flamme**
L'électrode de détection de flamme garantit la sécurité en cas de coupure de gaz ou de mauvaise allumage du brûleur. Dans ce cas il coupe la chaudière.
- **Contrôleur de pression hydraulique**
Ce dispositif ne permet le démarrage du brûleur que si la pression d'eau est supérieure à 0.5 bar.
- **Circulateur chauffage avec post-circulation**
La commande électronique permet au circulateur chauffage une post-circulation de 3 minutes après l'arrêt du brûleur en mode chauffage si le thermostat d'ambiance demande l'arrêt du brûleur.
- **Protection antigel**
Le système de gestion électronique de la chaudière inclus en fonction chauffage ou production d'eau chaude sanitaire une protection contre le gel. Si la température d'eau descend en dessous de 5°C le brûleur se met en marche afin d'atteindre une température de 30°C.
Cette fonction n'est valable que si la chaudière est allumée, le gaz ouvert, et avec une pression d'eau correcte.
- **Antiblocage du circulateur**
Si aucune demande de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire n'est reçue pendant 24 heures, le circulateur démarre automatiquement pendant 10 secondes pour éviter son blocage.
- **Antiblocage de la vanne 3 voies**
Si aucune demande de chauffage n'est reçue pendant 24 heures, la vanne 3 voies effectue automatiquement un cycle complet de manœuvre.
- **Soupape de sécurité (circuit chauffage)**
Ce dispositif permet de limiter la pression dans le circuit chauffage à 3 bar.

Ne pas utiliser la soupape pour vidanger le circuit chauffage.
- **Circulateur chauffage avec pre-circulation**
Dans le cas d'une demande de chaleur en mode chauffage, l'appareil peut faire fonctionner le circulateur en pré-circulation avant l'allumage du brûleur. Cette phase de pré-circulation peut durer quelques minutes en fonction de la température de fonctionnement et des conditions d'installation.

1.4 Responsabilités

1.4.1 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, vous devez respecter les consignes suivantes:

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état et à proximité de l'appareil.

1.4.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien annuel de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.4.3 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage CE et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

2 HOMOLOGATIONS

2.1 Directives

Le présent produit est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences et normes des directives européennes suivantes :

- Directive appareil à gaz 2009/142/CE
- Directive écoconception 2009/125/CE
Règlement (UE) 813/2013
- Directive Basse Tension 2006/95/CE
Norme générique : EN 60335-1
Norme visée : EN 60335-2-102
- Directive Compatibilité Electromagnétique 2004/108/CE
Normes génériques : EN 61000-6-3, EN 61000-6-1
Norme visée : EN 55014
- Directive étiquetage énergétique 2010/30/CE
Règlement (UE) 811/2013

Outre les prescriptions et les directives légales, les directives complémentaires décrites dans cette notice doivent également être observées.

Pour toutes les prescriptions et directives visées dans la présente notice, il est convenu que tous les compléments ou les prescriptions ultérieures sont applicables au moment de l'installation.

2.2 Certifications

N° de certification CE	1312CO5793
Type de chaudière	Condensation
Classe de NOx	5
Type de raccordement fumées	B23p-C13-C33-C43-C63-C93-3CEp

3 DONNÉES TECHNIQUES

Paramètres techniques ODIA HTE 24

CHAPPÉE - Odia HTE			C 24	B 100HL-S 24	B 160SL-S 24	B 160SL-A 24	B 160SL-H 24
Chaudière à condensation			Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Chaudière basse température ⁽¹⁾			Non	Non	Non	Non	Non
Chaudière de type B1			Non	Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Puissance thermique nominale		Prated	kW	24	24	24	24
Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾		P ₄	kW	24	24	24	24
Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾		P ₁	kW	4,1	4,1	4,1	4,1
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux		η _s	%	92	92	92	92
Efficacité utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾		η ₄	%	87,9	87,9	87,9	87,9
Efficacité utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾		η ₁	%	97,3	97,3	97,3	97,3
Consommation d'électricité auxiliaire							
Pleine charge		elmax	kW	0,05	0,05	0,05	0,05
Charge partielle		elmin	kW	0,015	0,015	0,015	0,015
Mode veille		P _{SB}	kW	0,004	0,004	0,004	0,004
Autres caractéristiques							
Pertes thermiques en régime stabilisé		P _{stby}	kW	0,077	0,077	0,077	0,077
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage		P _{ign}	kW	-	-	-	-
Consommation annuelle d'énergie		Q _{HE}	GJ	75	75	75	75
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur		L _{WA}	dB	58	58	58	58
Émissions d'oxydes d'azote		NO _x	mg/kWh	22	22	22	22
Paramètres eau chaude sanitaire							
Profil de soutirage déclaré				XL	XL	XL	XL
Consommation journalière d'électricité		Q _{elec}	kWh		0,346	0,244	0,221
Consommation annuelle d'électricité		AEC	kWh		76	54	49
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau		η _{wh}	%		83	82	81
Consommation journalière de combustible		Q _{fuel}	kWh		23,105	23,681	24,226
Consommation annuelle de combustible		AFC	GJ		18	18	18

(1) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.

(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.

Odia Solar HTE			200SSL-S 24	200SSL-A 24	220SHL-S 24	220SHL-A 24
Chaudière à condensation			Oui	Oui	Oui	Oui
Chaudière basse température ⁽¹⁾			Non	Non	Non	Non
Chaudière de type B1			Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Oui	Oui	Oui	Oui
Puissance thermique nominale	Prated	kW	24	24	24	24
Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	P ₄	kW	24	24	24	24
Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	P ₁	kW	4,1	4,1	4,1	4,1
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	92	92	92	92
Efficacité utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	η_4	%	87,9	87,9	87,9	87,9
Efficacité utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	η_1	%	97,3	97,3	97,3	97,3
Consommation d'électricité auxiliaire						
Pleine charge	elmax	kW	0,05	0,05	0,05	0,05
Charge partielle	elmin	kW	0,015	0,015	0,015	0,015
Mode veille	P _{SB}	kW	0,004	0,004	0,004	0,004
Autres caractéristiques						
Pertes thermiques en régime stabilisé	P _{stby}	kW	0,077	0,077	0,077	0,077
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P _{ign}	kW	-	-	-	-
Consommation annuelle d'énergie	Q _{HE}	GJ	75	75	75	75
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L _{WA}	dB	58	58	58	58
Émissions d'oxydes d'azote	NO _x	mg/kWh	22	22	22	22
Paramètres eau chaude sanitaire						
Profil de soutirage déclaré			XL	XL	XL	XL
Consommation journalière d'électricité	Q _{elec}	kWh	0,244	0,244	0,346	0,346
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh	54	54	76	76
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η_{wh}	%	82	82	83	83
Consommation journalière de combustible	Q _{fuel}	kWh	23,681	23,681	23,105	23,105
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ	18	18	18	18
(1) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.						
(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.						

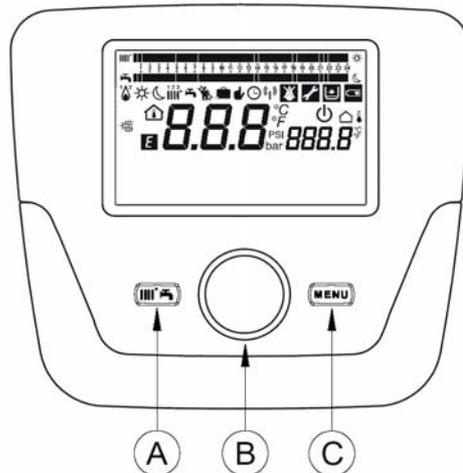
Odia HTE			C 32	B 160SL-S 32	B 160SL-A 32	B 160SL-H 32
Chaudière à condensation			Oui	Oui	Oui	Oui
Chaudière basse température ⁽¹⁾			Non	Non	Non	Non
Chaudière de type B1			Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Non	Oui	Oui	Oui
Puissance thermique nominale	Prated	kW	32	32	32	32
Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	P ₄	kW	32	32	32	32
Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	P ₁	kW	5,5	5,5	5,5	5,5
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	92	92	92	92
Efficacité utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	η_4	%	87,9	87,9	87,9	87,9
Efficacité utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	η_1	%	97,3	97,3	97,3	97,3
Consommation d'électricité auxiliaire						
Pleine charge	elmax	kW	0,075	0,075	0,075	0,075
Charge partielle	elmin	kW	0,015	0,015	0,015	0,015
Mode veille	P _{SB}	kW	0,004	0,004	0,004	0,004
Autres caractéristiques						
Pertes thermiques en régime stabilisé	P _{stby}	kW	0,081	0,081	0,081	0,081
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P _{ign}	kW	-	-	-	-
Consommation annuelle d'énergie	Q _{HE}	GJ	100	100	100	100
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L _{WA}	dB	56	56	56	56
Émissions d'oxydes d'azote	NO _x	mg/kWh	28	28	28	28
Paramètres eau chaude sanitaire						
Profil de soutirage déclaré				XL	XL	XL
Consommation journalière d'électricité	Q _{elec}	kWh		0,287	0,287	0,291
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh		63	63	64
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η_{wh}	%		82	82	80
Consommation journalière de combustible	Q _{fuel}	kWh		23,681	23,681	24,226
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ		18	18	18
(1) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.						
(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.						

Odia Solar HTE			200SSL-S 32	200SSL-A 32	220SHL-S 32	220SHL-A 32
Chaudière à condensation			Oui	Oui	Oui	Oui
Chaudière basse température ⁽¹⁾			Non	Non	Non	Non
Chaudière de type B1			Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Oui	Oui	Oui	Oui
Puissance thermique nominale	Prated	kW	32	32	32	32
Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	P ₄	kW	32	32	32	32
Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	P ₁	kW	5,5	5,5	5,5	5,5
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	92	92	92	92
Efficacité utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	η_4	%	87,9	87,9	87,9	87,9
Efficacité utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	η_1	%	97,3	97,3	97,3	97,3
Consommation d'électricité auxiliaire						
Pleine charge	elmax	kW	0,075	0,075	0,075	0,075
Charge partielle	elmin	kW	0,015	0,015	0,015	0,015
Mode veille	P _{SB}	kW	0,004	0,004	0,004	0,004
Autres caractéristiques						
Pertes thermiques en régime stabilisé	P _{stby}	kW	0,081	0,081	0,081	0,081
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P _{ign}	kW	-	-	-	-
Consommation annuelle d'énergie	Q _{HE}	GJ	100	100	100	100
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L _{WA}	dB	56	56	56	56
Émissions d'oxydes d'azote	NO _x	mg/kWh	28	28	28	28
Paramètres eau chaude sanitaire						
Profil de soutirage déclaré			XL	XL	XL	XL
Consommation journalière d'électricité	Q _{elec}	kWh	0,287	0,287	0,317	0,317
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh	63	63	70	70
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η_{wh}	%	82	82	83	83
Consommation journalière de combustible	Q _{fuel}	kWh	23,681	23,681	23,105	23,105
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ	18	18	18	18
(1) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.						
(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.						

4 BOITIER DE REGULATION

4.1 Description de l'afficheur

SYMBOLE	DESCRIPTION
	Brûleur allumé (Puissance % : 1 < 70% - 2 > 70 %)
	Mode de fonctionnement : température ambiante de confort
	Mode de fonctionnement : temp. ambiante réduite (uniquement si installé dans la pièce)
	Mode de fonctionnement en chauffage : 1 = zone 1 - 2 = zone 2 - 3 = zone 3
	Mode de fonctionnement : ECS (Eau Chaude Sanitaire) activé
	Mode de fonctionnement : AUTOMATIQUE
	Mode de fonctionnement : MANUEL



	Température ambiante (°C)		Intégration installation SOLAIRE
	Température extérieure (°C)		Présence anomalie
	Arrêt : chauffage et ECS désactivés (seule la protection antigel de la chaud. est activée)		Anomalie qui empêche l'allumage du brûleur
	Fonction ramonage activée		Demande intervention Assistance technique
	Fonction programmée vacances activée		Basse pression eau chaudière/installation
	Transmission donnée (uniquement quand le dispositif sans fil est connecté)	°C, °F, bar, PSI	Unités de mesure programmées (SI/US)

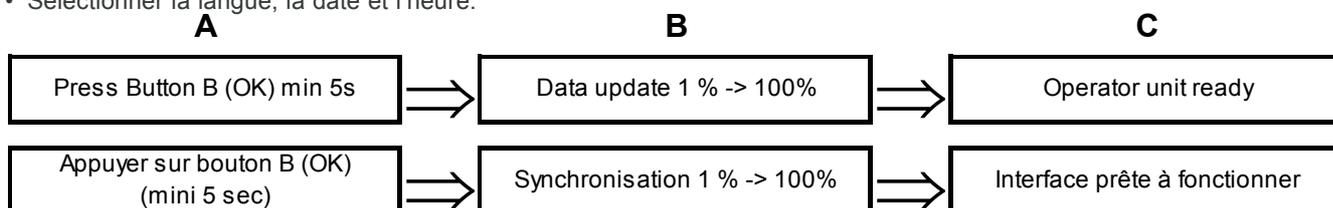
Symboles utilisés			
	Tourner le bouton B		Visualisation afficheur
	Appuyer sur le bouton B		Appuyer en même temps sur les touches A et C
	Appuyer sur la touche A ou C		

4.2 Initialisation du boîtier de régulation

Procédure de configuration de première mise en service

Lors de la première mise en service de la chaudière, il faut exécuter la procédure suivante (le texte est en langue **ANGLAISE** jusqu'à la demande de sélection de la langue), comme cela est indiqué dans la séquence **A-B-C** de la figure reportée ci-après :

-  **B** pendant 5 secondes ;
- Une valeur croissante, en pourcentage de 1 à 100, est affichée sur le Panneau de Commande.
L'opération de synchronisation des données nécessite quelques minutes d'attente.
- Sélectionner la langue, la date et l'heure.



-  sélectionner la langue, et  valider.

5 ACCES AUX MENUS DE CONFIGURATION DES PARAMETRES

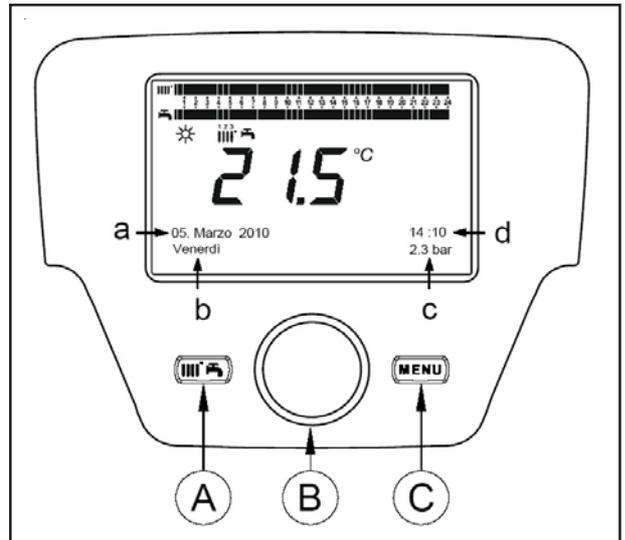
Légende Afficheur

a	Date : jour, mois, année
b	Jour de la semaine
c	Pression chaudière / circuit de chauffage
d	Horloge : heure et minute

La liste des menus de configuration est la suivante :

- Info (chapitre 5.1)
- Heure et date (chapitre 5.2)
- Interface utilisateur (chapitre 5.3)
- Programme horaire 1,2 /CC1, CC2 (chapitre 9)
- Programme horaire 3 / CC3 (chapitre 9)
- Programme horaire 4 / ECS (chapitre 9.3)
- Programme horaire 5
- Vacances circuit CC (1,2,3 - chapitre 7.2)
- Circuit chauffage (1,2,3 - chapitre 7.1.1)
- Eau chaude sanitaire
- Chauffe-eau instantané ECS (non utilisé sur ce type de chaudière)
- Erreur (chapitre 12)
- Diagnostic générateur

Pour accéder à la liste des menus de configuration, la procédure à suivre est la suivante (se référer au chapitre «Description Symboles») :



- ☞ C puis (○ B pour choisir le menu souhaité;
- ☞ B pour valider ou ☞ C pour quitter sans enregistrer.

5.1 Menu informations



II En présence d'anomalie, la première donnée affichée est le code de celle-ci.

Pour afficher les informations de la chaudière, sélectionner le menu «Info» touche ☞ C -> (○ B -> ☞ B pour valider.

Température chaudière	°C	Température de refoulement de la chaudière
Température extérieure	°C	Température extérieure
Température extérieure min.	°C	Valeur minimum de température extérieure mémorisée (avec Sonde Extérieure connectée)
Température extérieure max.	°C	Valeur maximum de température extérieure mémorisée (avec Sonde Extérieure connectée)
Température ECS	°C	Temp. ECS (valeur lue par la sonde du circuit sanitaire de la chaudière)
Température collecteur	°C	Temp. instantannée de la sonde collecteur (avec accouplement installation solaire)
Etat circuit Chauffage (1,2,3)	Marche/Arrêt	Mode de fonctionnement du circuit de chauffage (circuits : 1,2,3)
Etat circuit ECS	Charge	Mode de fonctionnement du circuit sanitaire
Etat chaudière	Marche/Arrêt	Mode de fonctionnement de la chaudière
Etat installation solaire	-	Indique le fonctionnement solaire (avec intégration installation solaire)
Téléphone service clients	n°	xxxxxxxxxx

5.2 Réglage de l'heure et de la date

Pour régler l'heure et la date, procéder de la façon suivante :

- ☞ C (○ B sélectionner le menu **Heure et Date** ☞ B < 1 (Heures / minutes) ☞ B (l'heure clignote)
- (○ B pour modifier l'heure ☞ B pour valider (les minutes clignent) (○ B pour modifier ☞ B pour valider.
- (○ B pour modifier 2 (Jour / mois) et 3 (Année) en exécutant de nouveau la procédure susmentionnée.
- ☞ C pour revenir au menu précédent.

5.3 Modifier la langue (menu Interface utilisateur)

Pour sélectionner la langue, procéder de la façon suivante :

- ☞ C (○ B sélectionner le menu **Interface utilisateur** ☞ B pour sélectionner la ligne de programme 20 (Langue)
- (○ B pour choisir la langue ☞ B pour enregistrer.
- ☞ C pour revenir au menu précédent.

5.4 Réglage temporaire de la température chauffage

Le réglage de la température s'effectue en tournant le bouton **B**, respectivement, vers la droite  pour augmenter la valeur et vers la gauche  pour la diminuer, et  **B** pour valider.

La température à régler, pour le circuit de chauffage, peut être :

- **Température de consigne de départ** : si le boîtier de commande est installé sur la chaudière.
- **Température ambiante** : si le boîtier de commande est fixé au mur.

5.5 Affichage de la consommation d'énergie

Pour afficher la consommation d'énergie (kWh), procéder de la façon suivante :

-  **C**  **B**  sélectionner le menu **Diagnostic générateur**  **B** pour valider.
-  lignes de programmes **8378...8383** (voir tableau).

Pour remettre à zéro les consommations partielles, depuis les lignes de programme **8381...8383**  **B** pour valider

 **Rinitialiser? oui ou non**  **B** pour valider

Ligne de programme	Valeur à configurer	Description
8378	Totale énergie gaz chauffage	Consommation d'énergie TOTALE gaz en CHAUFFAGE
8379	Totale énergie gaz ECS	Consommation d'énergie TOTALE gaz en ECS
8380	Totale énergie gaz	Consommation d'énergie TOTALE gaz en CHAUFFAGE +ECS
8381	Energie gaz chauffage	Consommation d'énergie PARTIELLE gaz en CHAUFFAGE
8382	Energie gaz ECS	Consommation d'énergie PARTIELLE gaz en ECS
8383	Energie gaz	Consommation d'énergie PARTIELLE gaz en CHAUFFAGE + ECS

6 FONCTIONS ASSOCIEES A LA TOUCHE MENU RAPIDE

Appuyer sur les touches  **A** et  **B** pour faire défiler les fonctions suivantes :

- Veille/Marche
 - Forçage ECS
 - Régime CC1
 - Consigne confort CC1
 - Régime ECS
 - Consigne confort ECS
- puis  **B** pour changer l'état
 puis  **B** pour forcer le mode ECS
- puis  **B** pour activer la fonction sélectionnée,  **B** pour modifier la valeur et  **B** pour valider.

• Veille/Marche

Quand on active cette fonction, l'afficheur visualise le symbole  et le fonctionnement de la chaudière en Régime ECS et chauffage est désactivé (la fonction protection antigel est activée). Pour remettre la chaudière en marche, répéter la procédure décrite ci-dessus.

• Forçage ECS

Cette fonction permet d'exécuter une mise en température du ballon d'eau chaude, si présent, jusqu'à atteindre la température programmée, indépendamment de la plage horaire programmée (le symbole est présent sur l'afficheur)

• Régime CC1

Depuis ce menu, il est possible de sélectionner le mode de fonctionnement de la chaudière, comme indiqué dans le chapitre 7.

• Consigne confort CC1

Sélectionner ce menu pour modifier la valeur de la température ambiante confort.

• Régime ECS

Sélectionner ce menu pour activer (**Marche**) ou pour désactiver (**Arrêt**) la production d'ECS. La fonction « Éco » n'est pas utilisée pour ce modèle de chaudière.

• Consigne confort ECS

Sélectionner ce menu pour modifier la valeur maximum de la température ECS.

 **Quand la production d'ECS est désactivée, le symbole  s'efface de l'afficheur.**

7 MODES DE FONCTIONNEMENT

7.1 Chauffage

La chaudière comporte 4 modes de fonctionnement en chauffage: Confort - Réduit - Automatique - Protection.

Pour programmer l'un des modes de fonctionnement, agir de la façon suivante :

Depuis le menu principal A B Régime CC1 B pour valider.

- B (sens inverse des aiguilles d'une montre) Confort - Réduit - Automatique - Protection B pour valider ou C pour quitter sans enregistrer.

CAS 1 : le boîtier de commande est installé dans la chaudière

Tourner le bouton B pour régler la température de départ de la chaudière.

DESCRIPTION DES MODES DE FONCTIONNEMENT

- **Confort** : le chauffage est toujours activé (symboles affichés).
- **Réduit** : le chauffage est désactivé (symboles affichés).
- **Automatique** : le chauffage dépend de la plage horaire programmée (symboles affichés).
- **Protection** : arrêt de la chaudière et la protection hors-gel est activée (symbole affiché).

CAS 2 : le boîtier de commande est fixé au mur

Tourner le bouton B pour régler la température ambiante du local à chauffer.

DESCRIPTION DES MODES DE FONCTIONNEMENT

- **Confort** : la température du local à chauffer correspond à la température de confort, la valeur réglée à l'usine est 20 °C (symboles).
- **Réduit** : la température du local à chauffer correspond à la température réduite, la valeur réglée à l'usine est 16 °C (symboles affichés).
- **Automatique** : la température du local à chauffer dépend de la plage horaire programmée (symboles affichés).
- **Protection** : la chaudière s'allume quand la température ambiante descend sous 6 °C (symbole affiché).



Pendant le fonctionnement de la chaudière en mode Automatique, tourner le bouton B pour effectuer un réglage temporaire de la température. Cette modification reste valable jusqu'au changement de plage horaire successif.



L'antigel de la chaudière est toujours activé, la chaudière se met en fonctionnement lorsque la température de départ chauffage est inférieure à 5 °C. Cette fonction est opérationnelle si l'appareil est alimenté électriquement et s'il y a du fioul.

7.1.1 Réglage de la température ambiante en mode réduit

Pour programmer la température ambiante en mode Réduit, agir de la façon suivante :

- C B «Circuit chauffage 1» B.
- B la ligne de programme 712 (Consigne réduit), puis B (la valeur de température commence à clignoter).
- B pour modifier la température et B pour valider.
- C pour revenir au menu précédent.

Le réglage de la température ambiante de confort peut être effectué non seulement à l'aide de la touche A, mais aussi en modifiant le paramètre 710, de la façon indiquée ci-dessus.

7.2 Programme vacances

Cette fonction permet à l'utilisateur de choisir la valeur de température ambiante à programmer quand il part plusieurs jours (par exemple pendant les vacances). Il est possible de programmer la température **antigel** minimum ou la température mode Réduit (ligne de programme 648). À la ligne de programme 641 (Présélection), 8 niveaux de programmation dénommés **Période 1** (sui- vent 8 jours à programmer en marche et arrêt) sont disponibles. Quand la fonction est activée, l'afficheur visualise le symbole .

La procédure à suivre pour activer la fonction et programmer les plages horaires est la suivante :

- C B Vacances circuit CC1.
- B ligne de programme 641 («Présélection») B Période 1 (clignote) B et choisir le jour à programmer (de 1 à 8), puis B ligne de programme 642.
- B pour programmer la période de début (642) B B pour programmer le mois B et B pour programmer le jour B pour valider.
- Répéter la même séquence d'instructions pour programmer également la ligne de programme 643 (à la fin de la plage, la chaudière se remet en marche le jour successif).
- Une fois effectuée la programmation du début et de la fin de la plage B la ligne de programme 648 B B pour programmer la température de fonctionnement minimum, si **antigel**, ou mode Réduit, puis B pour valider.
- Répéter ces trois points pour programmer d'autres plages ou C pour revenir au menu précédent.

8 PROGRAMMATION PARAMETRES



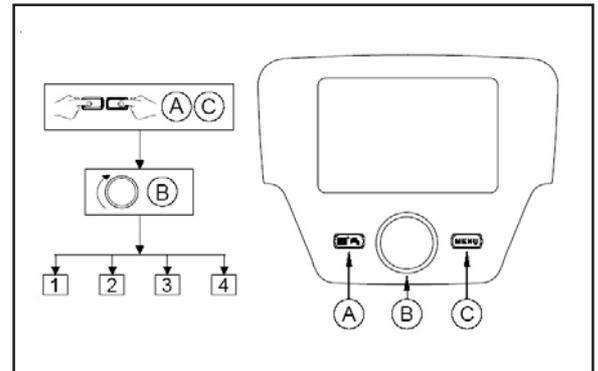
NOUS VOUS CONSEILLONS DE MARQUER, À LA FIN DE CETTE NOTICE D'INSTRUCTIONS, TOUS LES PARAMÈTRES MODIFIÉS.

Légende Menu

1	Utilisateur final	3	Spécialiste
2	Mise en service	4	OEM

La procédure d'accès aux quatre menus permettant de programmer la chaudière est la suivante :

- depuis le menu principal C.
- A et C (maintenir appuyé pendant environ 6 secondes)
- menu 1-2-3-4 (voir la figure ci-contre et la légende).
- C appuyer dessus plusieurs fois pour revenir en arrière d'un menu à la fois jusqu'au menu principal.



9 PROGRAMMATION HORAIRE

ii Avant de procéder à la programmation, il faut activer le mode de fonctionnement Automatique (chapitre 7).

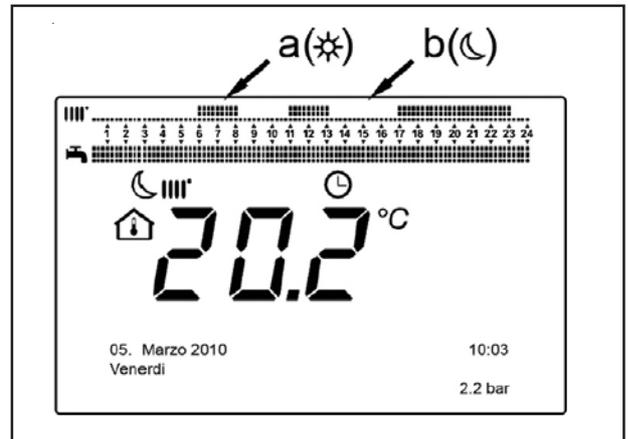
Les programmations horaires en chauffage (**Programme horaire CC1**) et ECS (**Programme horaire 4 / ECS**) permettent de programmer le fonctionnement automatique de la chaudière au cours des plages horaires quotidiennes déterminées et au cours des jours de la semaine. L'exemple reporté sur la figure ci-après se réfère à la plage horaire quotidienne 1 (ci-après) où « a » est la période de fonctionnement à la température de confort et « b » est la période de fonctionnement en mode Réduit (chapitre 5). Les programmations de fonctionnement de la chaudière peuvent être exécutées par **groupes de jours** ou par **jours individuels** (tous les jours du Lundi au Dimanche).

Intervalles hebdomadaires pré-réglés: (Ligne de programme 500 pour le chauffage et 560 pour l'ECS)

- Lun-dim (groupes de jours)
- Lun-vend (groupes de jours)
- Sam-dim (groupes de jours)
- Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi-Samedi-Dimanche (jours individuels)

Plages horaires quotidiennes pré-réglées: (Ligne de programme 514 pour le chauffage et 574 pour l'ECS)

- 06:00-08:00 .. 11:00-13:00 .. 17h00 - 23h00 (exemple sur la figure ci-contre)
- 06:00-08:00 .. 17:00-23:00
- 06:00-23:00



9.1 Groupes de jours

Cette fonction permet de programmer l'un des 3 intervalles hebdomadaires disponibles, chacun avec trois plages horaires quotidiennes pré-réglées de marche et arrêt de la chaudière, qui peuvent cependant être modifiées par l'utilisateur - lignes de programme **501...506**. Les intervalles sont les suivants :

Lun-dim (valeur par défaut) / **Lun-vend** / **Sam-dim**.

ii Si l'installation est divisée en zones, chacune contrôlée par son Panneau de Commande/Appareil d'ambiance, la programmation de chaque zone doit être réglée séparément sur chaque dispositif.

9.2 Jours individuels

Toutes les phases quotidiennes de marche et d'arrêt de la chaudière peuvent être modifiées par l'utilisateur. Pour chaque jour sélectionné, 3 plages horaires pré-réglées sont disponibles, ainsi que cela est reporté dans le tableau récapitulatif à la fin de ce chapitre.

9.3 Procédure de modification de la programmation horaire (chauffage / ECS)

Après avoir effectué la programmation horaire en utilisant les programmes pré-réglés, il est dans tous les cas possible de modifier les périodes des trois plages horaires - lignes de programme **501...506** pour le chauffage et **561...566** pour l'ECS, ainsi que cela est décrit ci-après.

Procédure de modification de la programmation du circuit de chauffage

- **C** (**B**) **Programme horaire CC1** **B** ligne de programme **500** (Sélection jours).
- **B** : le champ **groupes de jours** commence à clignoter (**B** pour faire défiler les jours (« Groupes de jours » ou « Jours individuels ») **B** pour valider.
- (**B**) **B** ligne de programme **514** (Sélection valeurs défaut ?) **B** et (**B** pour sélectionner l'un des 3 programmes pré-réglés de la programmation horaire «Groupes de jours» ou (**B** d'une position dans le sens des aiguilles d'une montre pour passer à la programmation manuelle : lignes de programme **501...506**.

Procédure de modification de la programmation du circuit ECS

La procédure pour activer la programmation horaire de l'eau chaude sanitaire est la même que celle de la programmation horaire prévue pour le chauffage. La différence concerne uniquement le nom du menu **Programme horaire 4 / ECS** et les lignes de programme à programmer **560** (Sélection jours). Pour désactiver cette fonction, il faut exécuter la procédure décrite ci-après dans la section «Restaurer la Programmation par Défaut d'Origine».

Tableau récapitulatif

Groupes de jour	Ligne de programme 514 (chauffage) - 574 (ECS)		
Programmes pré-réglés	Programmes pré-réglés		
	Marche 1 - Arrêt 1	Marche 2 - Arrêt 2	Marche 3 - Arrêt 3
Lun-Dim	06:00 - 08:00	11:00 - 13:00	17:00 - 23:00
Lun-Ven	06:00 - 08:00		17:00 - 23:00
Sam-Dim	06:00 - 23:00		
Jours individuels	Lignes de progr. 501 502 503 504 505 506 (chauffage) - 561 562 563 564 565 566 (ECS)		
Intervalle jours	Programmes pré-réglés		
	Marche 1 - Arrêt 1	Marche 2 - Arrêt 2	Marche 3 - Arrêt 3
Lundi-Mardi-Mercredi Jeudi-Vendredi Samedi-Dimanche	06:00 - 08:00	11:00 - 13:00	17:00 - 23:00



Pour faciliter la programmation, il est possible de copier les programmes existants sur d'autres jours de la semaine. La procédure est la suivante :

Copier un programme sur un autre jour

Après avoir programmé la plage horaire d'un jour déterminé, il est possible de la copier sur un ou plusieurs jours de la semaine.

Le paramètre entre parenthèses « () » se réfère à la programmation horaire dans ECS

- Depuis la ligne de programme **514 (574)** (si on a utilisé l'une des 3 plages horaires pré-réglées) ou depuis la ligne de programme **501(561)** (si on a exécuté la programmation manuelle), tourner le bouton vers la droite jusqu'à la ligne de programme **515 (575)**.
- L'afficheur visualise **Copier ?**.
- **B** <≡ **Copier vers** : le jour de la semaine clignote.
- **B** pour faire défiler les jours de la semaine, choisir le jour sur lequel copier le programme, puis **B** pour valider.
- Répéter le point ci-dessus si l'on veut copier le même programme quotidien sur d'autres jours.
- **C** pour revenir au menu précédent.

Restaurer la programmation d'origine (par défaut)

Il est possible de supprimer la programmation hebdomadaire effectuée et d'activer le chauffage toujours en confort (la valeur qui sera programmée est **00-24**, identique pour tous les jours de la semaine).

- **C** **B** <≡ **Programme horaire CC1** **B** <≡ la ligne de programme **500** (Programme horaire CC1) ou **560** (Programme horaire 4 / ECS).
- **B** d'une position dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, <≡ la ligne de programme **516 (Valeurs par défaut)** pour le chauffage et la ligne de programme **576** pour l'ECS.
- **B** d'une position jusqu'à ce que l'inscription **Oui** s'affiche, **B** pour valider.
- **C** pour revenir au menu précédent.



Quand on affiche le menu principal une fois la procédure terminée, on remarque que la barre de programmation quotidienne change. Le chauffage est toujours actif au cours des 24 h. Pour reprogrammer la chaudière, il faut répéter la procédure décrite dans le chapitre 9.

10 FONCTION DE VERROUILLAGE/DEVERROUILLAGE DU BOITIER

Dans le but d'empêcher que des personnes non autorisées effectuent la programmation, il est possible de verrouiller toutes les fonctions associées à la touche **C**.

10.1 Procédure de verrouillage

-  **C**  **B**  **Interface utilisateur**  **B** appuyer pour valider.
-  **B**  ligne de programme **27** (Verrouillage programmation),  **B** pour valider.
-  **B**  **Marche**  **B** pour activer la fonction de verrouillage.

10.2 Procédure de déverrouillage

-  **C**  **A** et **B** (maintenir appuyé pendant env. 6 secondes) **Programmation Verrouill. inact. temporaire.**

Cette phase de déverrouillage est temporaire, elle dure 1 minute, puis le verrouillage se réactive automatiquement. Pour désactiver de façon permanente la fonction, il faut activer la procédure de déverrouillage temporaire puis  **B** sur **Arrêt** à la ligne de programme **27** (Verrouillage programmation) et  **B** pour valider le déverrouillage.

11 ARRET DE LA CHAUDIERE

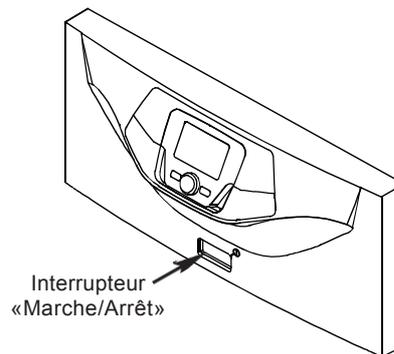
Quand le mode de fonctionnement « Mode protection » est activé  , la chaudière reste éteinte, mais les circuits électriques restent sous tension et la fonction antigel est activée.

Pour arrêter la chaudière, il faut couper l'alimentation électrique de l'appareil en actionnant l'interrupteur «Marche/Arrêt».



Attention

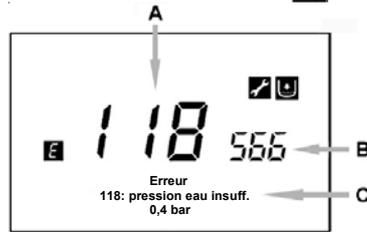
En cas de gèle la chaudière n'est pas protégée.



12 ERREURS

Les erreurs visualisées sur l'afficheur sont identifiées par le symbole **E**, les informations visualisées sur l'afficheur sont :

- Un code d'erreur (A)
- Un code d'erreur secondaire (B)
- Une brève description de l'erreur (C)



- Les symboles suivants peuvent apparaître sur l'afficheur: leur signification est expliquée dans le tableau ci-après. En cas d'erreur, pour afficher le menu principal, C. Le symbole **E** reste présent sur l'afficheur afin d'indiquer que l'appareil est en erreur; après une minute, l'afficheur visualise à nouveau la page de l'erreur, ainsi que cela est indiqué sur la figure.

12.1 Réarmement des erreurs

Le réarmement de l'erreur peut être du type AUTOMATIQUE, MANUEL ou nécessiter l'intervention du SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AGRÉÉ. Nous décrivons ci-après les différentes commandes dans le détail:

AUTOMATIQUE

Si le symbole clignotant apparaît sur l'afficheur, l'erreur est automatiquement réinitialisée (erreur temporaire) dès que la cause qui l'a provoquée cesse.

Souvent, les erreurs de ce type sont générées par les températures trop élevées de départ et/ou de retour de l'eau dans la chaudière, puis elles sont automatiquement réinitialisées dès que la température descend sous la valeur critique. Si une même erreur se répète fréquemment et/ou qu'elle n'est pas automatiquement réinitialisée par la chaudière, contacter le Service d'Assistance Technique agréé.

MANUEL

Pour réinitialiser manuellement l'erreur, quand le code correspondant apparaît B B «Oui» B pour valider. Le code erreur disparaît après quelques secondes.

DEMANDE D'INTERVENTION DU SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AGRÉÉ

Si l'afficheur visualise le symbole ainsi que le symbole, il faut contacter le **SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AGRÉÉ**. Avant d'appeler, il est conseillé de noter le/les code/s d'erreur/s ainsi qu'une brève description qui l'accompagne.

⚠ Si le code d'erreur affiché n'est pas inséré dans la liste ou quand une erreur se présente avec une certaine fréquence, il est conseillé de s'adresser au **SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AGRÉÉ**.

Tableau des erreurs

(A)	(C)	(A)	(C)
E	Description erreurs	E	Description erreurs
10	Capteur sonde extérieure	125	Coupure de sécurité pour absence de circulation (contrôle effectué par un capteur de température)
20	Capteur NTC de refoulement	128	Extinction flamme
28	Capteur NTC fumées	130	Coupure par sonde NTC fumées pour surchauffe
40	Capteur NTC de retour	133	Défaut d'allumage (4 tentatives)
50	Capteur ECS (uniquement pour modèle chauffage seul avec ballon d'eau chaude)	151	Erreur interne carte chauffage
52	Capteur ECS solaire (en cas d'intégration d'une installation solaire)	152	Erreur général de paramétrage
73	Capteur collecteur solaire (en cas d'intégration d'une installation solaire)	160	Erreur fonctionnement ventilateur
83	Problème de communication entre carte chaudière et unité de commande. Probable court-circuit sur le chauffage	171	Défaut carte ACI
84	Conflit d'adresse entre plusieurs unités de commande (anomalie interne)	321	Capteur NTC ECS endommagé
109	Présence d'air dans le circuit de chaudière (anomalie temporaire)	343	Erreur général de paramétrage de l'installation solaire (en cas d'intégration d'une installation solaire)
110	Coupure du thermostat de sécurité pour surchauffe (pompe bloquée ou air dans le circuit de chauffage)	384	Lumière incorrecte (flamme parasite - anomalie interne)
111	Coupure du thermostat de sécurité pour surchauffe	385	Tension d'alimentation trop basse
117	Pression circuit hydraulique trop élevée	386	Seuil de vitesse ventilateur non atteint
118	Pression circuit hydraulique trop basse	430	Coupure de sécurité pour absence de circulation (contrôle effectué par un capteur de pression)

13 FONCTIONS SPECIALES

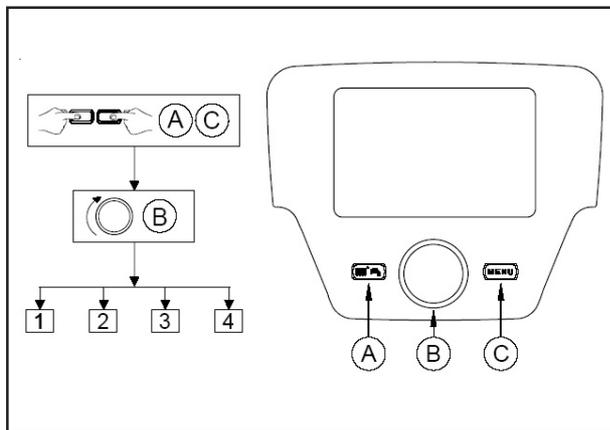
Les fonctions disponibles sont :

- **Régime manuel (301)** - Options : 25 - 90 (°C) En activant cette fonction, la chaudière marche en chauffage selon la valeur de consigne température réglée.
- **Fonction de ramonage (303)** - Options : Charge totale (puissance thermique maximale de la chaudière) , Charge partielle (puissance thermique réduite), Charge totale chauffage (puissance thermique maximale en fonction chauffage).
- **Fonction d'arrêt régulateur (304)** - Options : de 100 % (puissance thermique maximale) à 0 % (puissance thermique réduite). Activer cette fonction pour faciliter les opérations d'étalonnage de la vanne du gaz.
- **Fonction de purge (312)** - Options : Marche (activation fonction) - Arrêt (sortie fonction). Voir le chapitre 13.1 « Fonction de purge installation »

La procédure à suivre pour activer ces fonctions est la suivante:

- Depuis le menu principal  **A** et **C** (maintenir appuyé pendant env. 6 secondes)  noms des FONCTIONS (voir la figure ci-contre : 301 - 303 - 304 - 312)
-  **B** pour sélectionner la FONCTION  **B** pour ACTIVER la fonction choisie puis  **B**  menu de la FONCTION  **B**  pour modifier (voir l'exemple ci-dessous).

Exemple : tourner le bouton **B** pour activer la fonction ÉTALONNAGE (ligne de programme **304**), appuyer sur le bouton **B**, la fonction est maintenant opérationnelle et préréglée à 100 % (la chaudière atteint la puissance thermique maximale). Appuyer sur le bouton et le tourner pour régler le niveau de puissance désiré en pourcentage (0 % correspond à la puissance thermique réduite)



 **Pour interrompre de façon manuelle la fonction, répéter la procédure décrite ci-dessus, lorsque la fonction est désactivée l'afficheur visualise «Arrêt».**

13.1 Fonction de purge

Cette fonction permet de faciliter l'élimination de l'air à l'intérieur du circuit de chauffage lorsque la chaudière est installée ou après des opérations d'entretien de vidange de l'eau du circuit primaire. La carte électronique activera un cycle de marche/arrêt de la pompe avec une durée de 10 minutes. La fonction s'arrêtera automatiquement à la fin du cycle.

 **Pour interrompre de façon manuelle la fonction, répéter la procédure décrite ci-dessus, lorsque la fonction est désactivée l'afficheur visualise «Arrêt».**

14 ENTRETIEN



- L'entretien et le nettoyage de la chaudière doivent être effectués obligatoirement au moins une fois par an par un professionnel qualifié.

L'entretien annuel doit être effectué conformément à l'arrêté du 15 septembre 2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kW.
Une attestation doit être remise obligatoirement par le professionnel à l'utilisateur final.



- Effectuer un ramonage **au moins une fois par an**, ou davantage selon la réglementation en vigueur dans le pays.
- Toutes les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.



- Il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien.
- Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.
- Ne pas nettoyer l'habillage avec des produits abrasifs et ou facilement inflammables (ex essence, alcool,...). Toujours couper l'alimentation électrique de l'appareil avant de le nettoyer.

15 ENVIRONNEMENT

15.1 Economie d'énergie

Conseils pour économiser de l'énergie :

- Bien ventiler la pièce où est installée la chaudière.
- Ne pas boucher les aérations.
- Ne pas couvrir les radiateurs. Ne pas mettre en place des rideaux devant les radiateurs.
- Mettre en place des panneaux réflecteurs à l'arrière des radiateurs pour éviter des pertes de chaleur.
- Isoler les tuyauteries dans les pièces qui ne sont pas chauffées (caves et greniers).
- Fermer les radiateurs dans les pièces non utilisées.
- Ne pas laisser couler inutilement de l'eau chaude (et froide).
- Installer un pommeau de douche économique pour économiser jusqu'à 40 % d'énergie.
- Préférer une douche à un bain. Un bain consomme 2 fois plus d'eau et d'énergie.

15.2 Thermostats d'ambiance et réglages

Il existe différents modèles de thermostats d'ambiance. Le type de thermostat utilisé et le paramètre sélectionné ont un impact sur la consommation totale d'énergie.

- Un régulateur modulant, éventuellement associé à des robinets thermostatiques, est écoénergétique et offre un excellent niveau de confort. Cette combinaison permet de régler séparément la température de chaque pièce. Toutefois, ne pas installer de robinets de radiateur thermostatiques dans la pièce où se trouve le thermostat d'ambiance.
- L'ouverture ou la fermeture complète des robinets de radiateur thermostatiques provoque des variations de température non souhaitées. Par conséquent, ces derniers doivent être ouverts/fermés progressivement.
- Régler le thermostat d'ambiance sur une température d'environ 20 °C pour réduire les frais de chauffage et la consommation d'énergie.
- Baisser le thermostat à environ 16 °C la nuit ou durant les heures d'absence. Ceci permet de réduire les frais de chauffage et la consommation d'énergie.
- Abaisser le thermostat bien avant d'aérer les pièces.
- Régler la température de l'eau sur un niveau plus bas en été qu'en hiver (par exemple, respectivement 60 °C et 80 °C) lorsqu'un thermostat marche/arrêt est utilisé.
- Lorsque des thermostats à horloge et des thermostats programmables doivent être réglés, ne pas oublier de prendre en compte les vacances et les jours où personne n'est présent au domicile.

16 MISE AU REBUT



Attention

Le démontage et la mise au rebut de la chaudière doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.



17 GARANTIE

17.1 Généralités

Vous venez d'acheter l'un de nos appareils et nous vous remercions de votre confiance.

Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons d'inspecter l'appareil régulièrement et de procéder aux opérations d'entretien nécessaires.

Votre installateur ou notre service après-vente sont à votre disposition.

17.2 Conditions de garanties

Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur de la garantie légale soumise aux articles 1641 à 1648 du code civil.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- Aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

18 ANNEXES

18.1 Fiche produit

Fiche produit ODIA HTE 24

CHAPPÉE - Odia HTE		C 24	B 100HL-S 24	B 160SL-S 24	B 160SL-A 24	B 160SL-H 24
Chauffage des locaux - application à température		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Chauffage de l'eau - Profil de soutirage déclaré			XL	XL	XL	XL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux						
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau						
Puissance thermique nominale (Prated ou Psup)	kW	24	24	24	24	24
Chauffage des locaux - consommation annuelle d'énergie	GJ	75	75	75	75	75
Chauffage de l'eau - consommation annuelle d'énergie	kWh ⁽¹⁾ GJ ⁽²⁾		76 18	54 18	54 18	49 18
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	92	92	92	92	92
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	%		83	82	82	81
Niveau de puissance acoustique L _{WA} à l'intérieur	dB	58	58	58	58	58
(1) Electrique (2) Combustible						

Fiche produit ODIA HTE 32

CHAPPÉE - Odia HTE		C 32	B 160SL-S 32	B 160SL-A 32	B 160SL-H 32
Chauffage des locaux - application à température		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Chauffage de l'eau - Profil de soutirage déclaré			XL	XL	XL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux					
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau					
Puissance thermique nominale (Prated ou Psup)	kW	32	32	32	32
Chauffage des locaux - consommation annuelle d'énergie	GJ	100	100	100	100
Chauffage de l'eau - consommation annuelle d'énergie	kWh ⁽¹⁾ GJ ⁽²⁾		63 18	63 18	64 18
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	92	92	92	92
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	%		82	82	82
Niveau de puissance acoustique L _{WA} à l'intérieur	dB	56	56	56	56
(1) Electrique (2) Combustible					

Fiche produit ODIA SOLAR HTE 24

CHAPPÉE - Odia Solar HTE		200SSL-S 24	200SSL-A 24	220SHL-S 24	220SHL-A 24
Chauffage des locaux - application à température		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Chauffage de l'eau - Profil de soutirage déclaré		XL	XL	XL	XL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux					
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau					
Puissance thermique nominale (Prated ou Psup)	kW	24	24	24	24
Chauffage des locaux - consommation annuelle d'énergie	GJ	75	75	75	75
Chauffage de l'eau - consommation annuelle d'énergie	kWh ⁽¹⁾ GJ ⁽²⁾	54 18	54 18	76 18	76 18
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	92	92	92	92
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	%	82	82	83	83
Niveau de puissance acoustique L _{WA} à l'intérieur	dB	58	58	58	58
(1) Electrique (2) Combustible					

Fiche produit ODIA SOLAR HTE 32

CHAPPÉE - Odia Solar HTE		200SSL-S 32	200SSL-A 32	220SHL-S 32	220SHL-A 32
Chauffage des locaux - application à température		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Chauffage de l'eau - Profil de soutirage déclaré		XL	XL	XL	XL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux					
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau					
Puissance thermique nominale (Prated ou Psup)	kW	32	32	32	32
Chauffage des locaux - consommation annuelle d'énergie	GJ	100	100	100	100
Chauffage de l'eau - consommation annuelle d'énergie	kWh ⁽¹⁾ GJ ⁽²⁾	63 18	63 18	70 18	70 18
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	92	92	92	92
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	%	82	82	83	83
Niveau de puissance acoustique L _{WA} à l'intérieur	dB	56	56	56	56
(1) Electrique (2) Combustible					

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux

①
'I' %

Régulateur de température

Voir fiche du régulateur de température

Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %,
 Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %,
 Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 5 %

②
 + %

Chaudière d'appoint

Voir fiche de la chaudière

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)

③
 $(\text{ } - 'I') \times 0,1 = \pm \text{ } \%$

Contribution solaire

Voir fiche du dispositif solaire

Taille du capteur (en m²)

Volume du ballon (en m³)

Rendement du capteur (en %)

Classe énergétique du ballon ⁽¹⁾
 A* = 0,95, A = 0,91,
 B = 0,86, C = 0,83,
 D - G = 0,81

④
 $('III' \times \text{ } + 'IV' \times \text{ }) \times 0,9 \times (\text{ } / 100) \times \text{ } = + \text{ } \%$

(1) Si la classe du ballon est supérieure à A, utilisez 0,95

Pompe à chaleur d'appoint

Voir fiche de la pompe à chaleur

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)

⑤
 $(\text{ } - 'I') \times 'II' = + \text{ } \%$

Contribution solaire ET pompe à chaleur d'appoint

Choisir la plus petite valeur

⑥
 $0,5 \times \text{ } \text{ OU } 0,5 \times \text{ } = - \text{ } \%$

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux

⑦
 %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux

<input type="checkbox"/>									
G	F	E	D	C	B	A	A⁺	A⁺⁺	A⁺⁺⁺
<30%	≥30%	≥34%	≥36%	≥75%	≥82%	≥90%	≥98%	≥125%	≥150%

La chaudière et la pompe à chaleur d'appoint sont-elles installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35 C ?

Voir fiche de la pompe à chaleur

⑦
 $\text{ } + (50 \times 'II') = \text{ } \%$

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

- I La valeur de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal, exprimée en %.
- II Le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d'appoint du produit combiné, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.

Tableau de pondération des chaudières

$P_{sup} / (Prated + P_{sup})^{(1)(2)}$	II, produit combiné non équipé d'un ballon d'eau chaude	II, produit combiné équipé d'un ballon d'eau chaude
0	0	0
0,1	0,30	0,37
0,2	0,55	0,70
0,3	0,75	0,85
0,4	0,85	0,94
0,5	0,95	0,98
0,6	0,98	1,00
> 0,7	1,00	1,00

(1) Les valeurs intermédiaires sont calculées par interpolation linéaire entre les deux valeurs adjacentes.
(2) Prated renvoie au dispositif de chauffage des locaux ou au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal.

- III La valeur de l'expression mathématique : $294/(11 \times Prated)$, dans laquelle «Prated» renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.
- IV La valeur de l'expression mathématique $115/(11 \times Prated)$, dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.



Remarque

Régulateur de température:
La chaudière Odia HTE est livrée avec une sonde extérieure.
Ce couplage correspond à une classe II.
Cette classe peut augmenter avec l'ajout d'autres options de régulation.
Se reporter aux notices livrées avec ces accessoires.



CHAPPÉE S. A
157, Av Charles Floquet - 93158 Le Blanc-Mesnil Cedex
Téléphone : + 33 (0)1 45 91 56 00
www.chappee.com
RCS Bobigny 602 041 675

PART OF BDR THERMEA



V508669-001-04